

Le 29 septembre, faisons le choix des salaires et du service public !

La CGT FAPT appelle les salariés des activités postales et de télécommunications à décider collectivement de l'action et à se mobiliser, avec l'ensemble des travailleurs, le 29 septembre.

Les entreprises du secteur enchaînent les réorganisations, suppriment des emplois, développent la sous-traitance et remettent en cause les garanties collectives. Les salariés sont mis en concurrence, alors même que ces choix dégradent les conditions de travail et la qualité du service rendu aux usagers.

Les opérateurs de Télécommunications gaspillent 20,3 milliards d'Euros pour sortir l'un d'entre eux du marché avec la casse de 11 200 emplois dans le groupe SFR. Dans le même temps les actionnaires d'Orange empochent les milliards de la dépose du réseau cuivre développé avec de l'argent public tandis que le gouvernement assèche le financement des Réseaux d'Initiative Publique qui desservent les zones à faible densité de population. Tel est le bilan de 30 ans de privatisation des télécommunications en France !

Dans les activités postales, les directions multiplient les réorganisations, les suppressions d'emplois, les fermetures ou transformations de bureaux et la sous-traitance, notamment dans le colis et la logistique. Ces choix dégradent les conditions de travail, fragilisent l'emploi et éloignent toujours davantage le service public postal des besoins de la population.

La CGT FAPT propose au contraire une Poste publique forte, dotée des moyens nécessaires pour garantir l'emploi, des conditions de travail dignes, un réseau de proximité et un service public de qualité, incluant pleinement les activités courrier, colis, logistique et bancaire.

Dans le secteur des activités postales comme dans les télécommunications des salariés s'organisent et luttent dans de nombreuses entreprises ! Ils refusent de subir et expriment une même exigence : vivre et travailler dignement, reprendre la main sur leur travail et faire passer les besoins humains avant les logiques financières. Ils se mobilisent pour leurs salaires, leurs emplois, leurs conditions de travail, leurs droits et pour des services publics de qualité répondant aux besoins grandissants de la population.

Ces luttes sont autant de points d'appui pour faire entendre la voix des salariés et imposer d'autres choix, **dans un contexte où l'accès à la communication demeure plus que jamais un droit fondamental.**

Les choix délétères des entreprises ont aussi des conséquences aussi sur le climat : éloignement des lieux de travail, d'accueils, choix industriels polluants... La canicule a une fois de plus démontré l'importance des Services Publics pendant les crises, importance aussi au quotidien pour plus de justice et de cohésion sociale.

Le pouvoir d'achat est au cœur des préoccupations. Le gel du point d'indice dans la Fonction publique a entraîné une perte importante de pouvoir d'achat. La CGT estime une perte de 498 € par mois entre 2000 aujourd'hui.

Dans de nombreuses entreprises du secteur, les bas salaires sont régulièrement rattrapés par le SMIC, parfois à coups de primes, tandis que les grilles salariales se tassent comme dans la branche des centres d'appels. Ce sont autant de cotisations sociales qui ne sont pas versées et autant de droits collectifs qui sont fragilisés. Le gouvernement doit abandonner

son projet de désindexation des pensions et le patronat doit revenir sur le gel des retraites complémentaires qu'il impose à 14 millions de retraités depuis deux ans.

Gouvernement et patronat veulent nous imposer l'austérité comme seule perspective. Ils présentent les salaires, la protection sociale, les services publics et les droits des travailleurs comme autant de « coûts » qu'il faudrait réduire.

Ce qui coûte cher, c'est l'accaparement des richesses créées par le travail par le capital : les exonérations de cotisations sociales, la fraude fiscale, les dividendes et la rémunération du capital.

Les travailleuses et travailleurs refusent toute perte de pouvoir d'achat ! Nous avons besoin d'une autre répartition des richesses !

Le levier principal : l'augmentation des salaires et pensions. Face aux difficultés quotidiennes du monde du travail et à ces hausses cumulées des prix depuis des mois, une mesure d'urgence doit être appliquée : la réindexation automatique des salaires sur les prix (l'échelle mobile des salaires).

La CGT FAPT propose notamment :

- **l'augmentation générale des salaires, du point d'indice et des pensions**, avec un salaire de base minimum de 2 200 € et un repyramidage des grilles indiciaires et salariales ;
- **l'égalité entre toutes et tous les travailleurs**, quels que soient leur statut, leur contrat ou leur entreprise ;
- **l'égalité entre les femmes et les hommes**, notamment en matière de salaires, de carrière et de droits ;
- **l'amélioration des conditions de travail**, avec une véritable politique de prévention en matière de santé et de sécurité ;
- **des emplois en nombre suffisant** pour réaliser un travail de qualité, avec des droits et des garanties collectives de haut niveau ;
- **le Nouveau Statut du Travail Salarié**, pour garantir des droits attachés à la personne tout au long de sa vie ;
- **un véritable service public de la communication**, permettant de répondre aux besoins de toutes les populations et de garantir l'égalité d'accès aux communications.
- **un développement humain durable**, impliquant d'agir pour la mise en œuvre de nouvelles politiques de développement fondées sur la revalorisation du travail et la préservation de l'environnement, en associant les enjeux sociaux et environnementaux.

Le 29 septembre, faisons entendre nos voix !

Dans les bureaux, les boutiques, les services, les établissements, les centres de tri, les réseaux, les plateformes téléphoniques, **organisons-nous, décidons collectivement de l'action, multiplions les luttes dans les entreprises !**

Le 29 septembre, toutes et tous dans l'action pour les salaires, l'emploi et les services publics.

Montreuil, le 10 septembre 2026.



**Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT**
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 - C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr